



EXPLORATIONS

LE LIN, UNE FILIÈRE EMBLÉMATIQUE

Estuaire de la Seine

Alors que 122 000 hectares du territoire national sont consacrés à la culture du lin (soit 4 % des surfaces agricoles françaises), 60 % sont situés en Région Normandie, et plus particulièrement dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados. Le territoire d'étude de l'AURH est au cœur de cette production emblématique d'intérêt national.



Avril 2025 [Aurh]

Culture du lin dans l'estuaire de la Seine

31 000 ha

soit 43 % de la surface normande
cultivée (+ de 73 000 ha)



©Adobe Stock

Un peu d'histoire et d'actualité

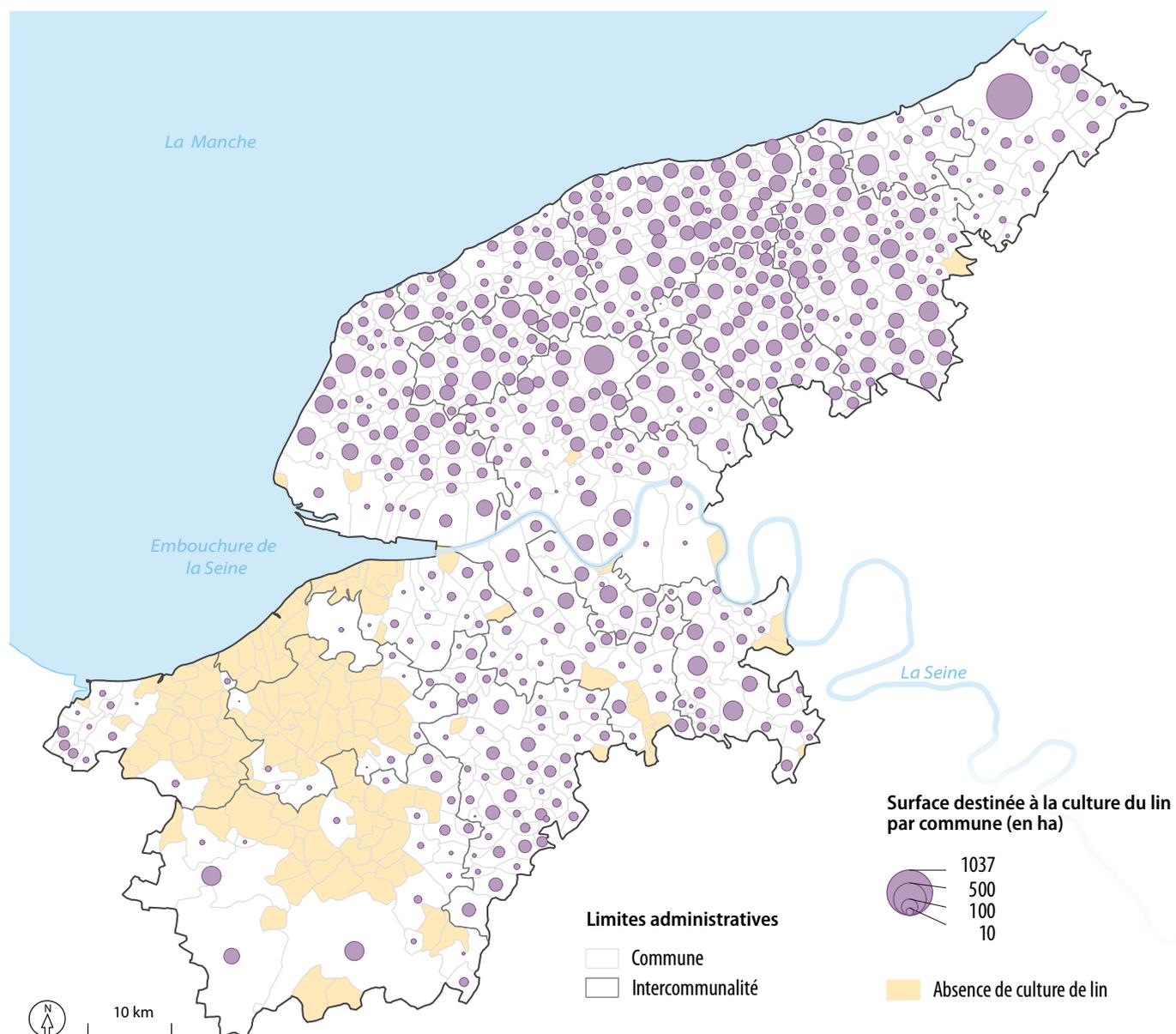
Cultivé depuis plusieurs siècles à travers le monde, le lin a été réintroduit dans la Région Normandie au 20^e siècle par des agriculteurs des Flandres. La qualité du lin normand est aujourd'hui reconnue à l'échelle mondiale. Entre semis, arrachage (et non fauchage !), rouissage et ramassage, sa culture est exigeante. Si la majeure partie de la production est exportée, en Chine notamment, la première transformation du lin en fibres longues est assurée localement par des coopératives et des teilleurs. La filière s'est ainsi progressivement structurée et professionnalisée pour devenir aujourd'hui un véritable moteur économique pour le territoire.

La culture du lin dans l'estuaire

Même si la production se concentre en Seine-Maritime, l'ensemble du territoire de l'Agence est concerné par la culture du lin.

À ces surfaces et emplois agricoles, s'ajoute l'activité des 8 sites de teillage de Terre de lin, Teillage Bellet et Agylin sur les communes de Routot, Vittefleur, Saint-Pierre-le-Viger, Crosville-sur-Scie, Douvrend, Raffetot, Baons-le-Comte et Goderville.

LA SURFACE DESTINÉE À LA CULTURE DU LIN DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE

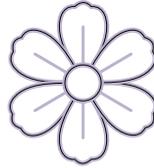


Chiffres clés du territoire de l'AURH



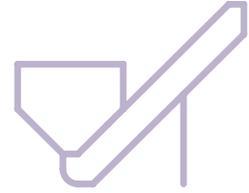
80 %

des communes ont une surface destinée à la culture du lin



8 %

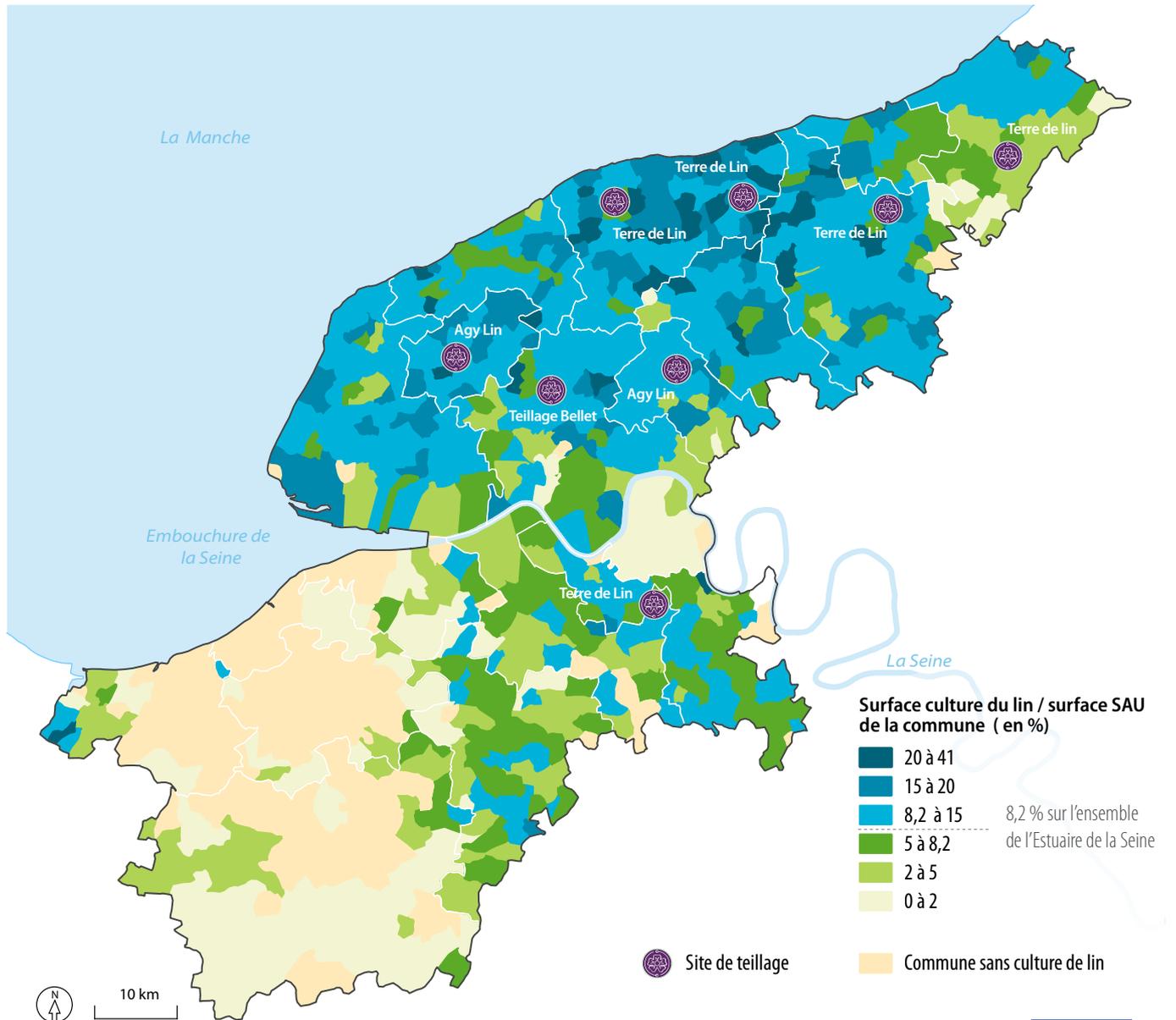
de la surface agricole utile (SAU) dédiée au lin



8

sites de teillage régionaux

LE POIDS DE LA CULTURE DU LIN DANS LA SAU DES COMMUNES DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE





Le⁺ de l'Agence

LES PERSPECTIVES POUR LA FILIÈRE

L'Agence entend soutenir la filière lin régionale. Elle accompagne notamment les collectivités pour, à travers les documents de planification :

- ▮ Préserver les terres agricoles dans un exercice de sobriété foncière et de valorisation de l'activité agricole (dans l'élaboration des PLUi notamment) ;
- ▮ Permettre l'installation d'activités économiques en lien avec la filière lin (par l'évolution des SCoT notamment, à l'exemple de la déclaration de projet pour la construction de l'usine de teillage de Goderville).

La filière est aujourd'hui confrontée à plusieurs défis : le changement climatique qui perturbe la stabilité des productions d'une année à l'autre et qui oblige à innover en produisant désormais du « lin d'hiver ». Celui du développement économique territorial ensuite, pour consolider l'implantation régionale de la filière. À ce jour, une seule filature existe en Normandie (dans l'Eure) et les débouchés doivent encore se diversifier.



©Sébastien HENault



©Sébastien HENault



© Adobe Stock